



Financement, sureté (étudiant)

Par **seb**, le **11/11/2010** à **16:14**

Bonjour, une société mère décide de construire un immeuble pour y installer le siège social de sa fille qui en deviendra locataire. Financement par un prêt auprès de deux banques, A et B. Seul A veut apparaître dans l'opération. Quels sont les mécanismes à utiliser ? Le prêt est garanti par un cautionnement de la société grand mère (société C). Les banques, pour maintenir leur ratio Bâle souhaitent céder leur créance de remboursement à la banque O, elle-même débitrice de la société C au titre d'un contrat indépendant. Est-ce dangereux pour la banque O au cas où elle actionnerait la société C en tant que caution ?

Merci par avance.

Salutation